



Registre des certificats PEB



Registre des certificats PEB

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Certificat PEB

Données administratives

Numéro du certificat :

20221114022969

N° certificat :

16/09/2019

Version du protocole :

Version du logiciel de calcul :

Version du logiciel : 3.1.4

Certificat établi le : 14/11/2022

Validité maximale : 14/11/2032

Bâtiment certifié comme : Maison unifamiliale

Année de construction : Inconnue

Permis de bâtir / d'urbanisme / unique obtenu le :

Inconnu

Permis obtenu le :

Inconnu

Référence du permis :





Performance énergétique

CONSOMMATION SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE PRIMAIRE CONS. SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE PRIMAIRE 322 kWh/m².an

Volume protégé : 493 m³

Consommation théorique totale d'énergie : 55 504 kWh/an

Plancher chauffé : 173 m²

Cons. totale d'énergie :
Surface de plancher chauffé :

A++ $E_{\text{spec}} \leq 0$

$0 < E_{\text{spec}} \leq 45$ **A+**

$45 < E_{\text{spec}} \leq 85$ **A**

$85 < E_{\text{spec}} \leq 170$ **B**

$170 < E_{\text{spec}} \leq 255$ **C**

$255 < E_{\text{spec}} \leq 340$ **D**

$340 < E_{\text{spec}} \leq 425$ **E**

$425 < E_{\text{spec}} \leq 510$ **F**

$E_{\text{spec}} > 510$ **G**

es PEB
entation 2010

ance moyenne
immobilier
en 2010

322

INDICATEURS SPÉCIFIQUES

INDICATEURS SPÉCIFIQUES

Besoins en chaleur du logement				
				
excessifs	élevés	moyens	faibles	minimes
Performance des installations de chauffage				
				
médiocre	insuffisante	satisfaisante	bonne	excellente
Performance des installations d'eau chaude sanitaire				
				
médiocre	insuffisante	satisfaisante	bonne	excellente
Système de ventilation				
				
absent	très partiel	partiel	incomplet	complet

Utilisation d'énergies renouvelables

sol. therm.	sol. photovolt.	biomasse	pompe à chaleur	cogénération
-------------	-----------------	----------	-----------------	--------------

Performance énergétique - Evaluation

	Besoins en chaleur du logement		35 309 kWh/an
	Pertes de l'installation de chauffage	+	16 563 kWh/an
	Besoins de chaleur pour produire l'eau chaude sanitaire (ECS) et pertes de l'installation	+	2 831 kWh/an
	Consommation d'énergie des auxiliaires	+	320 kWh/an
	Consommation d'énergie pour le refroidissement	+	0 kWh/an
	Apports solaires thermiques pour l'ECS et/ou le chauffage	-	0 kWh/an
	Consommation finale	=	55 024 kWh/an
	Autoproduction d'électricité	-	0 kWh/an
	Pertes de transformation des postes ci-dessus consommant de l'électricité	+	481 kWh/an
	Pertes de transformation évitées grâce à l'autoproduction d'électricité	-	0 kWh/an
	Consommation annuelle d'énergie primaire du logement	=	55 504 kWh/an
	Surface de plancher chauffé	÷	173 m ²
	Consommation spécifique d'énergie primaire du logement (Espec)	255 < E_{spec} ≤ 340 D	= 322 kWh/m ² .an

Impact sur l'environnement

Émission annuelle de CO ₂ du logement	13 742 kg CO ₂ /an
Surface de plancher chauffé	÷ 173 m ²

Émissions spécifiques de CO₂

=

80 kg CO₂/m².an



Pertes par les parois

PAROIS PRÉSENTANT UN TRÈS BON NIVEAU D'ISOLATION

PAROIS PRÉSENTANT UN TRÈS BON NIVEAU D'ISOLATION

La performance thermique des parois est comparable aux exigences de la réglementation PEB 2014

AUCUNE

PAROIS AVEC UN BON NIVEAU D'ISOLATION

PAROIS AVEC UN BON NIVEAU D'ISOLATION

La performance thermique des parois est comparable aux exigences de la réglementation PEB 2010

AUCUNE

PAROIS AVEC ISOLATION INSUFFISANTE OU D'ÉPAISSEUR INCONNUE

PAROIS AVEC ISOLATION INSUFFISANTE OU D'ÉPAISSEUR INCONNUE

Recommandations : isolation à renforcer (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)

Type	Dénomination	Surface	Justification
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	fenêtre DV bois	
	Surface	10,8 m ²	
	Justification	Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis bois	
	Fenêtre	fenêtre DV bois	10,8 m ² Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis bois
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	porte cuisine	
	Surface	2,2 m ²	
	Justification	Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis bois	
	Fenêtre	porte cuisine	2,2 m ² Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis bois
Type	Dénomination	Surface	Justification
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	fenêtre DV bois	
	Surface	10,8 m ²	
	Justification	Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K)	

Châssis bois

 Fenêtre	fenêtre DV bois	10,8 m ²	Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis bois
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	porte cuisine	
	Surface	2,2 m ²	
	Justification	Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis bois	
 Fenêtre	porte cuisine	2,2 m ²	Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis bois
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	porte cuisine	
	Surface	2,2 m ²	
	Justification	Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis bois	

PAROIS SANS ISOLATION

PAROIS SANS ISOLATION

Recommandations : à isoler

Type	Dénomination	Surface	Justification
 Toiture	Type	Toiture	
	Dénomination	plancher des combles	
	Surface	87,8 m ²	
	Justification		
	plancher des combles	87,8 m ²	
 Toiture	Type	Toiture	
	Dénomination	toiture cuisine	
	Surface	18 m ²	
	Justification		
	toiture cuisine	18 m ²	
 Mur	Type	Mur	
	Dénomination	mur en PN	
	Surface	2,9 m ²	
	Justification		
	mur en PN	2,9 m ²	
 Mur	Type	Mur	
	Dénomination	mur en PN bardé	
	Surface	16,6 m ²	
	Justification		
	mur en PN bardé	16,6 m ²	
 Mur	Type	Mur	
	Dénomination	mur en PN vers EANC	

Surface		7,2 m ²	
Justification			
 Mur	mur en PN vers EANC	7,2 m ²	
Type		Mur	
Dénomination		mur en blocs cuisine	
Surface		13,2 m ²	
Justification			
 Mur	mur en blocs cuisine	13,2 m ²	
Type		Mur	
Dénomination		mur en blocs cuisine vers sol	
Surface		23,1 m ²	
Justification			
 Mur	mur en blocs cuisine vers sol	23,1 m ²	
Type		Mur	
Dénomination		mur en blocs	
Surface		2,2 m ²	
Justification			
 Mur	mur en blocs	2,2 m ²	
Type		Mur	
Dénomination		mur vers caves	
Surface		6,9 m ²	
Justification			
 Mur	mur vers caves	6,9 m ²	
Type		Mur	
Dénomination		cloisons vers combles	
Surface		3,5 m ²	
Justification			
 Mur	cloisons vers combles	3,5 m ²	
Type		Plancher	
Dénomination		plancher sur sol	
Surface		84,9 m ²	
Justification			
 Plancher	plancher sur sol	84,9 m ²	
Type		Plancher	
Dénomination		plancher sur caves	
Surface		20,5 m ²	
Justification			
 Plancher	plancher sur caves	20,5 m ²	
Type		Fenêtre	
Dénomination		porte en bois	
Surface		1,5 m ²	

Justification		Panneau non isolé non métallique	
		Aucun châssis	
 Fenêtre	porte en bois	1,5 m ²	Panneau non isolé non métallique
	Aucun châssis		
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	porte vers combles	
	Surface	1,6 m ²	
	Justification	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K)	
		Panneau non isolé non métallique	
		Châssis bois	
 Fenêtre	porte vers combles	1,6 m ²	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K)
	Panneau non isolé non métallique		
	Châssis bois		
Type	Dénomination	Surface	Justification
	Type	Toiture	
	Dénomination	plancher des combles	
	Surface	87,8 m ²	
	Justification		
 Toiture	plancher des combles	87,8 m ²	
	Type	Toiture	
	Dénomination	toiture cuisine	
	Surface	18 m ²	
	Justification		
 Toiture	toiture cuisine	18 m ²	
	Type	Mur	
	Dénomination	mur en PN	
	Surface	2,9 m ²	
	Justification		
 Mur	mur en PN	2,9 m ²	
	Type	Mur	
	Dénomination	mur en PN bardé	
	Surface	16,6 m ²	
	Justification		
 Mur	mur en PN bardé	16,6 m ²	
	Type	Mur	
	Dénomination	mur en PN vers EANC	
	Surface	7,2 m ²	

Justification			
 Mur	mur en PN vers EANC	7,2 m ²	
Type	Mur		
Dénomination	mur en blocs cuisine		
Surface	13,2 m ²		
Justification			
 Mur	mur en blocs cuisine	13,2 m ²	
Type	Mur		
Dénomination	mur en blocs cuisine vers sol		
Surface	23,1 m ²		
Justification			
 Mur	mur en blocs cuisine vers sol	23,1 m ²	
Type	Mur		
Dénomination	mur en blocs		
Surface	2,2 m ²		
Justification			
 Mur	mur en blocs	2,2 m ²	
Type	Mur		
Dénomination	mur vers caves		
Surface	6,9 m ²		
Justification			
 Mur	mur vers caves	6,9 m ²	
Type	Mur		
Dénomination	cloisons vers combles		
Surface	3,5 m ²		
Justification			
 Mur	cloisons vers combles	3,5 m ²	
Type	Plancher		
Dénomination	plancher sur sol		
Surface	84,9 m ²		
Justification			
 Plancher	plancher sur sol	84,9 m ²	
Type	Plancher		
Dénomination	plancher sur caves		
Surface	20,5 m ²		
Justification			
 Plancher	plancher sur caves	20,5 m ²	
Type	Fenêtre		
Dénomination	porte en bois		
Surface	1,5 m ²		
Justification		Panneau non isolé non métallique	

Aucun châssis

		Aucun châssis	
 Fenêtre	porte en bois	1,5 m ²	Panneau non isolé non métallique Aucun châssis
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	porte vers combles	
	Surface	1,6 m ²	
	Justification	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K) Panneau non isolé non métallique Châssis bois	
 Fenêtre	porte vers combles	1,6 m ²	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K) Panneau non isolé non métallique Châssis bois
PAROIS DONT LA PRÉSENCE D'ISOLATION EST INCONNUE		PAROIS DONT LA PRÉSENCE D'ISOLATION EST INCONNUE	
Recommandations : à isoler (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)			
AUCUNE			



Pertes par les fuites d'air

Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air
Non : valeur par défaut : 12 m³/h.m²

Recommandations :

L'étanchéité à l'air doit être assurée en continu sur l'entièreté de la surface du volume protégé et, principalement, au niveau des raccords entre les différentes parois (pourtours de fenêtre, angles, jonctions, percements ...) car c'est là que l'essentiel des fuites d'air se situe.



Pertes par ventilation

Système D avec récupération de chaleur	Ventilation à la demande	Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution
Système D avec récupération de chaleur	Non	
Ventilation à la demande	Non	

Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution	Non	
Diminution globale des pertes de ventilation	0 %	
Non	Non	Non
Diminution globale des pertes de ventilation		0 %
Système D avec récupération de chaleur	Ventilation à la demande	Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution
Système D avec récupération de chaleur	Non	
Ventilation à la demande	Non	
Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution	Non	
Diminution globale des pertes de ventilation	0 %	
Non	Non	Non
Diminution globale des pertes de ventilation		0 %



Installations de chauffage

CHAUFFAGE CENTRAL : CHAUFFAGE CENTRAL MAZOUT

CHAUFFAGE CENTRAL : CHAUFFAGE CENTRAL MAZOUT

Chauffe 100 % du volume protégé

Chauffe 100 % du volume protégé

Production	Chaudière, mazout, Non à condensation, absence de label reconnu, date de fabrication : après 1990, régulée en T° constante (chaudière maintenue constamment en température)
Distribution	Aucune canalisation non-isolée située dans des espaces non-chauffés ou à l'extérieur
Emission / régulation	Radiateurs, convecteurs ou ventilo-convecteurs, thermostatique Absence de thermostat d'ambiance

Recommandations :

La régulation en température constante de la chaudière est très énergivore : elle maintient en permanence la chaudière à haute température ce qui entraîne des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommandé de demander à un chauffagiste d'en étudier les possibilités d'amélioration. Une régulation climatique avec sonde extérieure couplée à un thermostat d'ambiance est une solution optimale lorsqu'elle est techniquement réalisable.



Installations d'eau chaude sanitaire

ECS
ECS

Production	Production avec stockage par chaudière, mazout, couplée au chauffage des locaux, régulée en T° constante (chaudière maintenue constamment en température), fabriquée après 1990
Distribution	Bain ou douche, entre 1 et 5 m de conduite Evier de cuisine, entre 1 et 5 m de conduite

Recommandations :

Le niveau d'isolation du ballon de stockage n'est pas une donnée nécessaire à la certification. Une isolation équivalente à au moins 10 cm de laine minérale devrait envelopper le réservoir de stockage pour éviter des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommandé de le vérifier et d'éventuellement renforcer l'isolation.



Système de ventilation

Locaux secs		Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM)	
séjour		aucun	
ch1		aucun	
ch2		aucun	
Locaux humides		Ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou mécaniques (OEM)	
sdb		aucun	
cuisine		aucun	
wc		aucun	

Locaux secs	Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM)	Locaux humides	Ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou mécaniques (OEM)
séjour	aucun	sdb	aucun
ch1	aucun	cuisine	aucun
ch2	aucun	wc	aucun

Selon les relevés effectués par le certificateur, aucun dispositif de ventilation n'est présent dans le logement.

Recommandation :

La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la salubrité du logement. Il est vivement conseillé d'installer un système de ventilation complet.

Si des améliorations sont apportées à l'étanchéité à l'air, il faut apporter d'autant plus d'attention à la présence d'un tel système. De plus, en cas de remplacement des fenêtres et portes extérieures, la réglementation exige que les locaux secs soient équipés d'ouvertures d'alimentation (naturelles ou mécaniques).

Utilisation d'énergies renouvelables



INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE

INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE

NÉANT



INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

NÉANT



BIOMASSE

BIOMASSE

NÉANT



POMPE À CHALEUR

POMPE À CHALEUR

NÉANT



UNITÉ DE COGÉNÉRATION

UNITÉ DE COGÉNÉRATION

NÉANT